

Un sujet de société et de santé publique

BIEN REPRENDRE le travail après un cancer

Quand près de la moitié des malades sont des actifs, le maintien dans l'emploi devient une priorité. Et pour cela, de nombreuses solutions existent.

3,8 MILLIONS
de personnes vivent avec ou après un diagnostic de cancer*.

Source : Inca (Institut national du Cancer, infos sur cancer.fr)

Chaque année, la campagne Octobre rose permet de sensibiliser la population au cancer du sein et à son dépistage. Le mois prochain, le mouvement Movember s'intéressera aux cancers de la prostate et des testicules. Mais toute l'année, le cancer reste un sujet de société autant que de santé publique. Avec le vieillissement de la population et de meilleurs dépistages, les chiffres ont doublé en 30 ans pour atteindre plus de 433 000 nouveaux cas en 2023*. Parmi eux, 40 % des malades sont en activité au moment du diagnostic.

La reprise : une source de stress

Si près de la moitié des malades sont des actifs, pour eux, souvent, plus rien ne sera comme avant au travail. Selon le dernier Baromètre de l'association Cancer@Work, 40 % estiment que leur emploi pourrait être menacé à cause du cancer. Et

Il y a un vrai stress quand on reprend le travail, car on voudrait trop souvent revenir au top...

Florence, ex-infirmière passée par un cancer du sein



1 actif sur 4 touché a le sentiment de ne pas avoir retrouvé sa place à son retour après un arrêt maladie. « Il y a un vrai stress quand on reprend le travail, car on voudrait trop souvent revenir au top, observe Florence Kabut, ex-infirmière passée par un cancer du sein et devenue coach en accompagnement au retour au travail. Or, il faudra parfois composer avec des douleurs physiques, une fatigue persistante, un certain brouillard mental. Mais avec le bon aménagement, on peut y arriver ! »

En parler, c'est bénéfique pour tout le monde !

Un retour gagnant dépendra toutefois de la communication et de la coopération possibles entre un salarié et son employeur. « Il appartient d'abord aux malades de décider s'ils libèrent leur parole ou pas dans l'entreprise, précise Nathalie Presson, directrice générale de l'association Cancer@Work. Car le secret médical prime. » Depuis 2012, ce réseau d'entreprises engagées milite pour apprendre à mieux vivre ensemble la maladie en entreprise. « Par expérience, la majorité des salariés malades que l'on rencontre nous disent que, quand ils ont parlé de leur maladie, cela a été bénéfique sur plusieurs plans. » Dès lors que l'on souhaite s'ouvrir

sur son cancer, plusieurs interlocuteurs sont possibles : le médecin du travail, les ressources humaines, son chef de service, voire un référent maladie, s'il y en a un. « Cela permettra d'envisager un vrai plan d'accompagnement bénéfique à tous, pendant la maladie et après un arrêt. » Autre information à connaître : un malade peut aussi déposer une demande de ROTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), valable 5 ans, et qui lui ouvrira de nouveaux droits.

Des dispositifs innovants

Grâce à Octobre rose ou Movember, la parole se libère davantage et de plus en plus d'entreprises testent des dispositifs innovants. « Le réseau de "pairs aidants" permet par exemple de former dans des entreprises des personnes-relais, entre le salarié-aidant ou malade et le reste de l'organisation », cite Nathalie Presson. Selon l'association, aujourd'hui, 2 actifs sur 3 (63 %) ayant eu un cancer connaissent au moins un dispositif d'accompagnement en entreprise contre 1 sur 3 (38 %) en 2016. « Je sais d'expérience que, dès le diagnostic, il faut adapter ses conditions de travail et préparer son retour », observe Isabelle Guyomarch. En 2013, cette dirigeante d'un groupe industriel cosmétique

VOUS ÊTES collègue...

QUELLE ATTITUDE ADOPTEZ-VOUS ?

Selon le Baromètre 2024 de Cancer@Work, 42 % des actifs connaissent au moins un salarié touché par un cancer dans leur entreprise. « On est souvent désarmé, car le cancer est lié à l'image d'une mort possible et fait peur, reconnaît Florence Kabut.

Face à un collègue qui a été malade, l'enjeu est de ne pas être indifférent, mais pas intrusif non plus. Souvent, le plus simple est juste de dire : « Je suis là si tu as besoin d'aide » et de laisser l'autre venir à soi si elle (ou il) en ressent le besoin ou l'envie. »

C'est bon à savoir

Quelles sont les obligations de l'employeur ?

Légalement, l'employeur n'a aucune obligation de connaître le diagnostic de cancer d'un salarié, car les informations médicales sont personnelles et confidentielles. Sa seule obligation est d'appliquer les arrêts maladies et les injonctions de la médecine du travail. Cependant, l'employeur demeure responsable de la santé et du bien-être de ses employés et doit leur permettre de concilier leur état de santé et leur emploi. Il doit appliquer tous les aménagements possibles et combattre toute discrimination à cause de la maladie.

a appris qu'elle était atteinte d'un cancer du sein de stade 3 agressif. « Je me suis très peu arrêtée, mais c'était mon choix. Néanmoins, j'ai tout de suite parlé de ma maladie sans tabou. » Depuis, elle a multiplié les initiatives dans ses usines. « On a par exemple créé un atelier spécifique, comme une bulle où les salariées peuvent travailler à leur rythme, si besoin. »

Faire valoir aussi... de nouvelles compétences

Pendant qu'elle luttait contre la maladie, Isabelle Guyomarch a eu l'idée de lancer Ozalys, une marque de produits destinés aux personnes atteintes par le cancer. « C'est un aspect dont on parle peu, mais qui est réel : le cancer éveille aussi d'autres compétences ! » Cette dirigeante plébiscite ainsi toutes les qualités humaines développées pendant la maladie et qui serviront dans le travail. De son côté, l'association Cancer@work a créé la plateforme Jobmeeting-canceratwork.com pour mesurer son nouveau potentiel. « La maladie permet de faire le point sur son employabilité, mais aussi sur ses envies », ajoute Florence Kabut. Elle-même était directrice de crèche quand le cancer l'a touchée. « Après un bilan de compétence, j'ai compris que mon expérience pouvait me servir à aider les autres. Paradoxalement, la maladie m'a ramenée à la vie. » Il y a souvent une vie au travail pendant et après le cancer.